



Nouveau à Percé

**Pharmacie
Jean-Pierre Rousseau**
affiliée à **Proximed**

JB091200661

418 782-5353

- Service de livraison -

155, Route 132 Ouest, Local 12, Percé
(voisin de la SAQ)

MAINTENANT DISPONIBLE AVEC LE TOUT
NOUVEAU MOTEUR 2.5 SKYACTIV

**MAZDA
CX-5
2014**



JB101136184

MAZDA GASPÉ

165-A, boul. Gaspé, Gaspé

Tél. : 360-1388 Sans frais : 1 877 360-1388

www.mazdagaspe.com



CENTOR
Agence hypothécaire

PREMIER ACHETEUR

TRAVAILLEUR AUTONOME

REFINANCEMENT

IMMEUBLE LOCATIF

Si Pin Zeng

Courtier hypothécaire

sur rendez-vous

ou service à domicile

Du lundi au vendredi

9 h 00 à 20 h 00

Téléphone : 418-782-7002
szeng@groupe-centor.com

Épil-à-vie inc.

Épilation permanente à la lumière pulsée

Rabais de 25\$

sur premier traitement
de 100\$ et + pour
nouveau client

5, Alex-Marc-Antoine
Ste-Thérèse-de-Gaspé
418 385-1544



JB091136648

* PLUS CONFORTABLE QUE LE LAZER

NOUVEAU À CAP D'ESPOIR

ISOLATION JC

- Uréthane giclé
- Laine soufflée
- Membrane élastomère giclée sur fondation et toiture sans joint



Cap d'Espoir

Tél. : 418-782-6419

#RBQ : 5830-9972-01

JB090646893

Le Havre

QUÉBECOR
Média

Le mercredi
27 février 2013
36e année | N°32 | 16 pages
8 304 exemplaires

**LES JEUNES SE MOUILLENT POUR
OPÉRATION ENFANT SOLEIL**



Plongeon glacé

PAGE 3

Photo Isabelle Sourcy



10 À GAGNER
voyages pour 2 à Cuba

TOUS LES DÉTAILS À L'INTÉRIEUR

HEBDOS RÉGIONAUX
QUÉBECOR
Média

NOUS SOMMES AU SERVICE DES GASPÉSIENS ET VOICI NOTRE ÉQUIPE

ÊTRE LA SEULE ENTREPRISE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIERS 100 % GASPÉSIENNE EST UNE GRANDE RESPONSABILITÉ ET UNE SOURCE DE FIERTÉ.

NOUS NOUS DÉMARQUONS PAR UN SERVICE PERSONNALISÉ AVEC DES GENS D'ICI. CHEZ LES PÉTROLES C. POIRIER INC., LE CLIENT EST AU CENTRE DE NOS DÉCISIONS ET AU CŒUR DE NOS AMBITIONS. ENTREZ DANS NOTRE HISTOIRE...



MARIE-LOUIS BOURDAGES



CHRISTIAN DEROME



ROXANE ARSENAULT



STÉPHANE ROUSSY



AMANDA SMITH



JOHANNE GRENIER



DANIELLE NORMANDEAU



JACQUES FRENETTE



MÉLISSA GAUTHIER



RENDONS HONNAGE À M. SERGE POIRIER
POUR SES 25 ANNÉES DE SERVICE
AU SEIN DE NOTRE COMPAGNIE.



ALAIN DION



SERGE SASSEVILLE



DENIS BABIN



SYLVAIN POIRIER



ADAM BLAIS



CHANTALE QUIRION



JONATHAN KINGBURY



KYLE BOURGAIZE



SERGE POIRIER



ARISTIDE BROUSSEAU



HENRI CORMIER



LEWIS BISSON



DENISE ESSIAMBRE



LUKA BERNIER



DOMINIK BÉLANGER



CHRISTIANE L.LANDRY



DONAT LESSARD



GUILLAUME LEBLANC



Les
Pétroles
C. Poirier inc.

BONAVENTURE	418 534-2777
NEW RICHMOND	418 392-3338
CHANDLER	418 689-2595
GASPÉ	418 368-8777
RIV. AU RENARD	418 368-9172

AU COURS DU MOIS DE MARS VISITEZ NOTRE SITE WEB WWW.PETROLESCPOIRIER.COM . DÉCOUVREZ LE CODE MYSTÈRE QUI S'Y CACHE ET APPELEZ-NOUS. NOUS VOUS FERONS BÉNÉFICIER D'UN RABAIS SUR VOTRE PROCHAIN ACHAT DE MAZOUT.



Tous les participants.



Quelques braves ont osé rester dans l'eau.



Dûr plongeon dans l'eau froide.

PHOTO ISABELLE SOUCY

Les jeunes plongent pour Opération Enfant-Soleil

Élèves et personnel de la polyvalente ont bravé l'eau froide pour Opération Enfant-Soleil.

JOHN-WILLIAM BLACKBURN

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Mardi le 12 février, plusieurs étudiants de 5^{ième} secondaire ainsi que quelques membres du personnel (Pour un total d'environ 50 personnes) ont plongé dans un bain d'eau glacée devant plus de 150 spectateurs.

Le but de ce geste vise à amasser des fonds pour la fondation Opération Enfant-Soleil. L'objectif, à la fin de l'évènement, était d'avoir accumulé un minimum de 1500\$ pour la cause. Mais, bonne nouvelle pour les enfants malades, le total d'argent recueilli a été de 3505\$!

Les participants remercient les commanditaires, commerciaux comme particuliers, les organisateurs Steeve Loisel, Dominique Giroux et Louisanne Leblanc, la présidente des élèves, Jaques Lévesque pour l'animation ainsi que

toute les personnes qui sont venus les encourager.

Ils tiennent également à féliciter tout ceux qui, d'un courage à tout épreuve, se sont mouillés pour la cause, dehors, et ce alors qu'il neigeait! L'activité pourrait être reprise l'an prochain, confirmant l'engagement de la polyvalente Mgr Sévigny auprès des jeunes malades.

« Ce qui nous a donné l'idée de ce projet c'est qu'à Chandler en fête, ils le font depuis 6 ans et nous avons voulu adopter cela, mais à l'école. Il y eu plusieurs essais de bain nordique pour arriver à ce résultat qui est des plus réussi! Le but premier de cette activité était de faire vivre aux élèves une expérience hors du commun, mais nous voulions y associer une bonne cause histoire de donner un sens à cette activité. Nous avons donc décidé d'amasser des fonds pour l'organisme Enfant-Soleil. Pour les sceptiques, cette activité est ce qu'il y a de plus sécuritaire cependant, il ne faut pas improviser. Ce fut une super expérience pour nos jeunes, comme pour les

membres du personnel ayant participé, mais sans organisation, ça n'aurait pas été si cool. Cela a également permis de créer une très belle chimie entre élèves et adultes puisqu'ils l'ont fait ensemble et se supportaient mutuellement. Pour finir, je n'ai qu'une chose à dire: À l'an prochain! » a affirmé Dominique Giroux, organisatrice de l'évènement et responsable du complexe sportif.

Le journaliste se mouille

Ayant moi même participé à l'activité, je peux vous dire que c'est une expérience unique à vivre. Je le referais n'importe quand. La crainte avant de rentrer dans l'eau est saisissante. Nous ne savons absolument pas ce que l'on va ressentir. La sensation d'immersion est cependant fantastique. De plus, dû au nombre impressionnant de personnes nous regardant, l'ambiance était palpable. C'est quelque chose hors du commun et je vous recommande d'essayer ça une fois dans votre vie.



Bienvenue John-William

Étudiant à l'école secondaire Mgr Sévigny, John-William Blackburn est passionné par le journalisme. Il se joint donc à l'équipe du Havre pour documenter l'actualité de son milieu scolaire en tant que journaliste jeunesse. Bonne lecture à tous.

PHOTO ARIANE AUBERT BONN



En **récupérant** des boîtes de conserve, nous **créons** des électroménagers.

Récupérer c'est recréer.

RECREER.CA

Pour connaître les matières acceptées dans votre bac de récupération, contactez votre municipalité.



www.hebdosregionaux.ca/gaspesie

Mercredi le 27 février
manifestation pour
l'assurance-emploi
à Chandler.

Question Facebook
consultez notre
page, répondez-nous
et vous pourriez être
publiés!

Fred la marmotte aura-t-elle raison dans ses prédictions? Aurons-nous un hiver tardif?

Partagez vos commentaires

www.hebdosregionaux.ca/gaspesie/opinion

Soyez journaliste citoyen

MONTPO

www.hebdosregionaux.ca/gaspesie/mon-topo

Après la tempête à Percé

Au lendemain d'une violente tempête de neige et de vent, un tour de Percé a permis de constater que la météo a bel et bien laissé des traces dans le milieu.

ARIANE AUBERT BONN
ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Un déneigeur a dévié de sa trajectoire dans la nuit du 17 février pour s'enliser dans le fossé à Cap-d'Espoir. Ce dernier a subi des blessures mineures.

Vers 11h45, un camion de marchandise a également quitté la route sur la route Lemieux à Percé. Selon le conducteur et son apprenti, lesquels attendaient toujours un remorquage vers 10h 30 ce matin, passer la nuit dans une cabine renversée se résume à « essayer de dormir comme dans la Petite Vie ». Après leur nuit blanche, ils ont été remorqués par l'équipe de Florent Roy de Cloridorme.

Remorquage

« Avant une tempête, j'essaie de dormir! » Lance Florent Roy, propriétaire de la compagnie de remorquage. Après plus de trente ans d'exercice, il pratique toujours son métier avec la même passion. Après avoir remis le camion sur la route, il se préparait d'ailleurs à aller tirer le déneigeur hors du fossé à Cap-d'Espoir, avant de poursuivre sa mission vers Forillon où un autre camion avait quitté la chaussée.

Déneigement

La route entre l'Anse-à-Beaufils et Percé a été fermée le 17 février en soirée et rouverte le lendemain après-midi. D'importantes lames de neige empêchaient les véhicules de circuler. C'est à l'aide d'un souffleur qu'elle a été dégagée.

À Cap-d'Espoir, au deuxième rang, une portion de la route était également fermée en avant-midi, pour les mêmes raisons.

Bilan

Selon le sergent Claude Doiron de la Sûreté du Québec, on dénombre, dans la MRC du Rocher-Percé, cinq sorties de routes et un fil

électrique tombé au sol dans la route d'Irlande à Percé. Un seul blessé. M. Doiron ajoute que « Le fait que la tempête ait eu lieu la nuit a aidé à réduire le nombre d'incidents. »



Un camion renversé sur la route Lemieux à Percé.



De nombreux spectateurs ont assisté au remorquage, ne pouvant pas circuler sur la route bloquée par les opérations.



Un déneigeur a quitté la chaussée. Il a subi des blessures mineures.



Déneigement de la route 132 qui a été fermée à Percé.



Poudrière dans le 2e rang de l'Anse-à-Beaufils. PHOTO ARIANE AUBERT BONN

LE HAVRE

418 616-0491

Martin Roy
Conseiller publicitaire

martinl.roy@quebecormedia.com



Le Havre

418 616-0357 **Ariane Aubert-Bonn**

Directrice de l'information

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com



votre scoop!

**VOUS AVEZ VU
QUELQUE CHOSE ?
ON VEUT VOS PHOTOS**

Vous avez l'**œil vif**? Saisissez des photos de la vie qui vous entoure et nous les publierons dans notre journal.

Des événements, des personnes, des lieux, de l'ordinaire à l'extraordinaire, si vous voyez quelque chose qui peut intéresser nos lecteurs, **votre photo** sera peut-être publiée dans une prochaine édition de notre journal.

Et ce n'est pas tout! Nous vous verserons **20\$** pour chaque photo qui sera publiée dans le journal imprimé.

Il suffit d'acheminer **votre photo** à ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com en prenant bien soin de nous mentionner vos nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, ainsi que le lieu de prise de la photo et les détails sur ce qu'on y voit. Si **votre photo** est choisie nous communiquerons avec vous.

LE HAVRE

JB0949808



Une tempête de plus

Une seconde tempête s'est abattue sur la Gaspésie les 20 et 21 février.

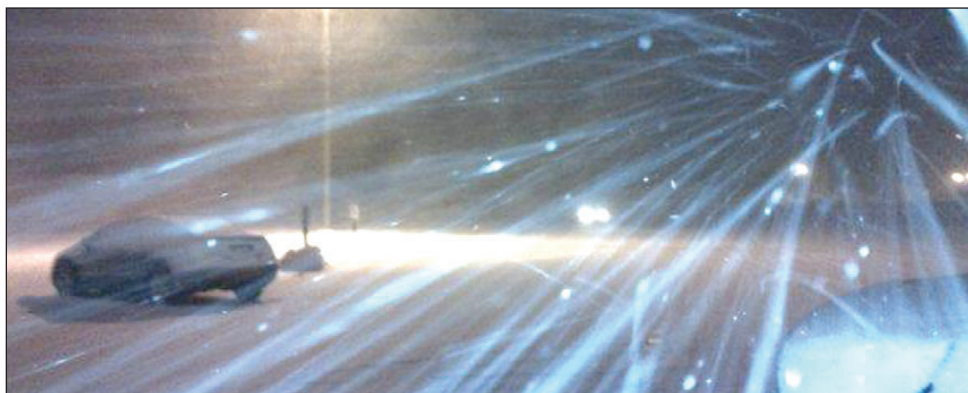
ARIANE AUBERT BONN

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Bien que le bilan routier de la Sûreté du Québec n'indique que 7 à 8 sorties de route, la quantité de neige tombée s'avère importante. Voici en images, avec la collaboration de nos lecteurs, quelques clichés illustrant la seconde tempête de neige.



Glaçons déformés par le vent. PHOTO MARIE-PIER BOUCHARD



Flocons de neige à Chandler. PHOTO MICHÈLE LUCAS



Camionnette ensevelie et fenêtre givrée à Saint-François de Pabos. PHOTO MICHÈLE LUCAS



Une impressionnante lame de neige de près d'un étage de hauteur.
PHOTO ARIANE AUBERT BONN



Un tout petit chien perdu dans d'immenses murs de neige. PHOTO LINDA LANGLOIS



**LE CENTRE D'ACTION BENEVOLE
GASCONS-PERCE INC.**

**CONVIE TOUS LES 50 ANS ET +
A UNE CONFERENCE**

Sujet: *L'Économie des Régions (Gaspésie) avec Monsieur Jean Dubé, économiste professeur en développement économique et territorial à l'Université du Québec à Rimouski.*

Lieu: Club de Golf Chandler situé au 200, Commerciale Ouest
Date: 21 mars 2013
Heure: 19 h 00 à 21 h 00

Veillez réserver au 689-6023 avant le 15 mars 2013 (nombre de places limitées)

Jean Dubé est professeur en développement économique et territorial à l'Université du Québec à Rimouski. Détenteur d'un doctorat en aménagement du territoire et développement régional et d'une maîtrise en économique, il a agi à titre d'expert conseil et de consultant pour de nombreux dossiers en plus d'agir à titre de professionnel de recherche auprès du Ministère des Finances du Québec. Ses travaux lui ont valu plusieurs distinctions au Québec et à l'international. Il est reconnu comme un excellent vulgarisateur scientifique.

Les recherches de *M. Dubé* portent sur les thèmes de l'immobilier, de l'économie des transports et des facteurs liés au développement économique régional et local.

Sa conférence portera sur la compréhension, au sens large, de l'imbrication complexe et du rôle des divers acteurs économiques dans le développement régional.

JB09 226494



Partenaires:

Centre de Santé et des Services Sociaux;
Association des aînés MRC Rocher-Percé;
Société Alzheimer GIM.



AVANT LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Maurice Anglehart dresse un bilan

Maurice Anglehart fait le bilan avant de terminer son mandat comme maire de Port-Daniel-Gascons en novembre prochain.

ARIANE AUBERT BONN

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Maire depuis déjà quelques mandats, Maurice Anglehart affirme que sa façon de gouverner est encadrée par un principe de base : « Un chef peut déléguer des tâches, mais pas des responsabilités. » affirme-t-il. Pour lui, le contrôle doit être effectué par le maire dans toutes les sphères de sa responsabilité. « Par exemple, dans ma façon de faire, je vais surveiller les travaux qui sont en cours. Je sais que je ne suis pas ingénieur, mais je vais jeter un coup d'œil, tous les jours, à des heures différentes. Je prends des images des travaux, même des matériaux, explique-t-il, afin de pouvoir savoir tout ce qui se passe ».

Taxes en baisse

En ce qui concerne les taxes des citoyens, Maurice Anglehart affirme être conservateur. « Mon record à battre est

celui de 1997 à 2005. Le compte de taxes est demeuré semblable en 8 ans. Pour cela, il a fallu contrôler chaque item de dépense, ce qui ne veut pas dire couper le salaire des gens qui travaillent à la municipalité, lequel doit continuer d'être majoré en fonction du coût de la vie. » explique-t-il. « En 2011, la taxe pour les matières résiduelles, chez nous, est passée de 314 \$ à 239\$. » rappelle-t-il.

Il explique également que pour maintenir les dépenses de la municipalité au plus bas, il préfère payer comptant au lieu d'emprunter.

« C'est une philosophie, mais je fais comme si c'était à moi... » affirme Maurice Anglehart.

Changements

Selon Maurice Anglehart, depuis le début de son mandat en 2009, plusieurs choses ont « repris vie ». « On a donné un coup dans l'entretien des routes. On a fait un effort monstre du côté de Clemville et dans la route du Capitaine Fournier. On a également acheté l'école pour permettre au CPE de s'implanter. On a travaillé de

concert avec le projet de cimenterie. Un comité de suivi devrait être formé en mars. On peut également noter la création de jardins communautaires, la création d'un gymnase dans le vieux couvent et une cuisine intergénérationnelle qui ouvrira ses portes, si tout va bien, en avril. Il y a des activités de soccer pour les jeunes l'été, on aura bientôt du karaté, on a également fait avancer le dossier de l'eau potable à Gascons. Ce sont tous des progrès en matière de qualité de vie. » affirme M. Anglehart. Le plan MADA est également terminé, ce qui fait de Port-Daniel-Gascons une municipalité Amie des Aînés.

Préfecture?

Maurice Anglehart a affirmé en entrevue qu'il songeait à se présenter aux prochaines élections en tant que préfet. Bien que sa décision ne soit pas encore finale, il affirme que sa réflexion est bien amorcée. Ancien préfet de la MRC du Rocher-Percé, il a quitté son poste pour terminer son mandat de maire aux dernières élections à la préfecture, avant lesquelles il occupait les deux postes simultanément.



Maurice Anglehart, maire de Port-Daniel-Gascons, fonde ses actions sur ce principe de base : « Un chef peut déléguer des tâches, mais il n'a pas le droit de déléguer des responsabilités. »

PHOTO ARCHIVES ARIANE AUBERT BONN



Les enseignants de Bon-Pasteur remercient les parents

Dans le cadre de la semaine des enseignants-enseignantes, les parents ont voulu souligner à leur façon le travail de ces derniers en venant les remplacer pour faire de la surveillance durant les récréations. Un très beau geste de leur part car ce fut très apprécié! Alors, nous les enseignants et les enseignantes de l'école Bon-Pasteur de Grande-Rivière, nous vous disons **UN GROS MERCI!** chers parents sans oublier Mme Denise Daigle, l'instigatrice de ce projet. Source : Suzie Moreau, enseignante.

PHOTO COURTOISIE

Le Havre

lehavre.ca

144, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 1M9
Téléphone 418 689-6686
Ventes 418 689-6686 poste 3
Distribution et plaintes
1 877-663-9002
Annonces classées
1 877 726-6730

Éditeur:
Bernard Johnson

Directrice de l'information:
Ariane Aubert-Bonn

Adjointe à l'éditeur:
Manon O'Connor

Conseiller en publicité:
Martin Roy

Infographie:
Centrale de montage Rimouski

Directeur général régional,
région Est du Québec: Alain Saint-Amand
Directeur général régional, Quebecor Media:
Mario Marois
ISSN 0226-6407

Tirage : 8 435 exemplaires

Édité par Corporation Sun Media,
ayant son siège social au 612,
rue Saint-Jacques, Montréal, Qc,
H3C 4M8, imprimé par
l'Imprimerie Journal de Québec,
ayant son siège social au 450,
avenue Béchard, Québec,
Québec, G1M 2E9 et distribué
par Réseau Québec Média |
900 St-Martin O, Laval (Québec),
H7S 2K9, 1-877-663-9002.

SUN MEDIA
Une compagnie de Quebecor Media

DMM
DISTRIBUTION
VENTES
MÉDIA

CCAB
BPA WORLDWIDE
JOURNAUX



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Ville de Percé qu'en vertu d'une résolution adoptée par le conseil municipal lors de l'ajournement de la séance ordinaire du 5 février 2013, tenu le 12 février 2013, les immeubles ci après désignés seront vendus à l'enchère publique à la salle municipale de l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances du conseil, 137, route 132 Ouest, Percé, le **MERCREDI, DIXIÈME JOUR d'AVRIL 2013, à DIX (10) heures**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts plus les frais encourus ou à être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses construites s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé.

Les immeubles seront vendus sujets au droit de retrait d'un (1) an.

DONNÉ À PERCÉ, CE 13^e JOUR DE FÉVRIER 2013.

**Gemma Vibert,
Greffière**

SECTEUR PERCÉ

- Matricule 2078-66-0075

TRUDEL, Francine, 207, route 132 Est, Case postale 275, Percé (Québec) G0C 1L0

UN IMMEUBLE situé au 207, route 132 Est, secteur de Cannes de Roches, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant la **subdivision DEUX du lot CINQ CENT QUATRE-VINGT-HUIT** (lot 588-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, dont une servitude d'utilité publique et une servitude réelle et perpétuelle d'approvisionnement en eau potable publiées au registre sous les numéros 38 895 et 141 881; et bénéficiant tout spécialement d'un droit de passage à l'encontre du lot 588-3 dudit cadastre, publié au registre sous le numéro 41 045.

TAXES MUNICIPALES4 123,15 \$
TAXES SCOLAIRES4,31 \$
TOTAL4 127,46 \$

- Matricule 2277-17-4779

GAGNÉ, Sylvio, 105, route 132 Est, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé au 105, route 132 Est, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé d'une **partie de la subdivision DEUX du lot CINQ CENT SOIXANTE-SIX** (partie 566-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, et étant bornée comme suit :

vers le nord-est : par une autre partie du lot 566-2, propriété de Jean-Yves GAGNÉ, et par la rue des Peupliers (lot 1257);
vers le sud-ouest : par le lot 566-3;
vers le nord-ouest : par le résidu de la partie du lot 566-2, appartenant à Jean-Yves GAGNÉ.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Point de rattachement: Les lignes nord-ouest sont jointes par une ligne nord-est passant à équidistance du coin nord-ouest du bâtiment ci-dessus référé et du coin sud-est de la résidence de Jean-Yves GAGNÉ située sur une autre partie du lot 566-2. La première ligne nord-ouest passe à huit pieds ou deux mètres et quarante-quatre centimètres (8' ou 2,44 m) du mur sud-est de la résidence de Jean-Yves GAGNÉ et l'autre ligne nord-ouest passe à sept pieds ou deux mètres et treize centimètres (7' ou 2,13 m) du mur nord-ouest du bâtiment de Sylvio GAGNÉ (façade).

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES1 793,44 \$
TAXES SCOLAIRES0
TOTAL1 793,44 \$

- Matricule 2278-00-9090

LABBÉ, Richard 4, rue des Peupliers, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé au 4, rue des Peupliers, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé de la subdivision **QUATRE du lot CINQ CENT SOIXANTE-CINQ** (lot 565-4), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 342.

TAXES MUNICIPALES3 222,65 \$
TAXES SCOLAIRES400,04 \$
TOTAL3 622,69 \$



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

PUBLIC NOTICE

SALE FOR TAXES

NOTICE is hereby given by the undersigned clerk of the Ville de Percé that the town council has adopted, at the meeting of February 12th 2013, a resolution to sell at public auction, the properties listed below, on **WEDNESDAY, APRIL 10th 2013 at 10:00** am at the Percé City Hall, 137, route 132 West, in payment of municipal and school taxes, with interests, plus expenses incurred or to be incurred, unless these taxes, interests and expenses are paid before the sale.

These properties will be sold with any buildings and appurtenances, subject to all the active or passive servitudes, apparent or hidden which could affect them.

The auction sale price of each property is to be paid immediately, in Canadian cash, or certified cheque.

The properties will be sold subject to the right of redemption of one (1) year.

GIVEN AT PERCÉ, FEBRUARY 13rd, 2013.

**Gemma Vibert,
Clerk**

SECTEUR CAP D'ESPOIR

- Matricule 1265-18-4560

VALLÉE, Paul-Norbert, 1569, Rang 2, Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec) G0C 3B0

UN IMMEUBLE situé au 1569, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. de la subdivision **DEUX** du lot **HUIT CENT TRENTE-SIX** (lot 836-2) du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

B. du lot **MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DOUZE** (lot 1392), du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

C. de la subdivision **SIX** du lot **MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF** (lot 1279-6), du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT avec la maison y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 62 139.

TAXES MUNICIPALES6 288,26 \$
TAXES SCOLAIRES981,88 \$
TOTAL7 270,14 \$

- Matricule 1664-53-2020

WINDSOR, Nancy et WINDSOR, George F., B. P. 4339, Stn-East, Ottawa (Ontario) K1S 5B3

UN IMMEUBLE situé au 10, rue Windsor Est, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. de la **subdivision CINQ** du lot **CENT VINGT-SIX** (lot 126-5), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. de la subdivision **DEUX** du lot **CENT VINGT-HUIT** (lot 128-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES1 871,99 \$
TAXES SCOLAIRES109,25 \$
TOTAL1 981,24 \$

- Matricule 1664-84-9070

BOUCHARD, Marie-Pier, 1421, route 132 Ouest, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 1421, route 132 Ouest, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant la **subdivision TROIS** du lot **CENT TRENTE-ET-UN** (lot 131-3), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES3 864,29 \$
TAXES SCOLAIRES403,99 \$
TOTAL4 268,28 \$

- Matricule 1669-36-5010

DUGUAY, Gilbert, 1078, Rang 2, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 1078, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé, (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:-

A. d'une partie du lot **SEPT CENT QUARANTE-DEUX** (partie 742), du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** approximativement cinquante-trois mètres et soixante-sept centimètres (53,67 m) de largeur par une profondeur de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44 m) et **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest : par une partie du lot 742, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;
vers le nord-est : par une partie du lot 742, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;
vers le sud-est : par le chemin public, montré à l'originnaire;
vers le sud-ouest : par la partie du lot 743 ci-après décrite.

B. d'une partie du lot **SEPT CENT QUARANTE-TROIS** (partie 743), du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur approximativement trois mètres et cinq centimètres (3,05 m) par une profondeur de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44 m), et **bornée** comme suit:-

vers le nord-ouest : par une partie du lot 743, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;
vers le nord-est : par la partie du lot 742 ci-haut décrite;
vers le sud-est : par le chemin public, montré à l'originnaire;
vers le sud-ouest : par une partie du lot 743, propriété de Steeve DESCHÉNES.

LE TOUT avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Point de rattachement

La ligne sud-ouest de la partie du lot 743 est située à approximativement vingt-neuf mètres et cinquante-six centimètres (29,56 m) à l'est de la ligne de division entre les lots 743 et 744.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 94 559 et 40 135.

TAXES MUNICIPALES2 011,34 \$
TAXES SCOLAIRES148,96 \$
TOTAL2 160,30 \$

- Matricule 1671-17-6080

AUBÉ, Marco, C. P. 823, succursale Main, Kedgwick (Nouveau-Brunswick) E8B 1A1

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. d'une partie du lot **SEPT CENT DIX-SEPT** (partie 717), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** une largeur approximative de soixante-six mètres et cinquante-neuf centimètres (66,59 m) et **bornée** comme suit:

vers le nord : par une partie du lot 716, propriété de Suzanne VAN LITH;
vers le sud-est : par le lot 717-1, propriété de Normand DUGUAY;
vers le sud : par la partie du lot 718 ci-après décrite;
vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A.

B. d'une partie du lot **SEPT CENT DIX-HUIT** (partie 718), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** toute la largeur dudit lot, soit dans sa ligne sud-est cent mètres et cinquante-trois centimètres (100,53 m), et **bornée** comme suit:

vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;
vers le nord : par la partie du lot 717 ci-dessus décrite;
vers l'est : par les lots 718-3 et 718-2, propriété de Normand DUGUAY;
vers le sud : par une partie du lot 719.

NON BÂTI.

Se trouvant dans une situation d'enclave.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 366 et 38 367.

TAXES MUNICIPALES635,91 \$
TAXES SCOLAIRES37,73 \$
TOTAL673,64 \$

-Matricule 1671-59-3080

AUBÉ, Marco, C. P. 823, succursale Main, Kedgwick (Nouveau-Brunswick) E8B 1A1

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), GOC 1G0, connu comme étant formé de:

A. une partie du lot **SEPT CENT TREIZE** (partie 713), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** toute la largeur du lot, soit approximativement cent quarante mètres et soixante-dix-huit centimètres (140,78 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une partie du lot 712 et par la rivière l'Anse-à Beaufils;
vers l'est et vers le nord-est : par la rivière l'Anse-à Beaufils;
vers le sud : par la partie du lot 714 ci-après décrite;
vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A.

B. une partie du lot **SEPT CENT QUATORZE** (partie 714), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant une largeur approximative de cent trente-deux mètres et soixante-dix-sept centimètres (132,77 m), et étant bornée comme suit:

vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;
vers le nord : par la partie du lot 713 ci-dessus décrite;
vers le nord-est : ar la rivière de l'Anse-à Beaufils;
vers l'est : par le chemin du deuxième rang;
vers le sud : par une partie du lot 715, propriété de Mireille CRÉPEAU et par la partie du lot 715 ci-après décrite.

C. une partie du lot **SEPT CENT QUINZE** (partie 715), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** une largeur approximative de soixante-six mètres et trente-neuf centimètres (66,39 m), et étant **bornée** comme suit:

vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;
vers le nord : par une partie du lot 714, ci-dessus décrite;
vers l'est : par une autre partie du lot 715, propriété de Mireille CRÉPEAU (ligne passant au centre du ruisseau);
vers le sud : par une partie du lot 716, propriété de Susan VAN LITH.

NON BÂTI.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 365.

TAXES MUNICIPALES **1 241,71 \$**
TAXES SCOLAIRES **97,88 \$**
TOTAL **1 339,59 \$**

- Matricule 1765-42-7500

LEBREUX, Joël, 7, route du Phare, Cap d'Espoir (Québec) GOC 1G0

UN IMMEUBLE situé au 7, route du Phare, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), GOC 1G0, circonscription foncière de Gaspé, connu comme étant formé de :

A. une **partie de la subdivision TREIZE lot CENT CINQUANTE-QUATRE** (partie 154-13), cadastre officiel du canton de Percé, **bornée et mesurant** comme suit :

vers le nord-est : par le lot 1251, étant la route du Phare, mesurant le long de cette limite trente-cinq mètres et dix-sept centimètres (35,17 m);
vers le sud-est : par une partie du lot 154-6, mesurant le long de cette limite quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m);
vers le sud-ouest : par la partie du lot 154-13 ci-après décrite, mesurant le long de cette limite trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m);
vers le nord-ouest : par une partie du lot 154-13, mesurant le long de cette limite quarante-six mètres et treize centimètres (46,13 m).

Superficie : Contenant en superficie mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mètres carrés et huit dixièmes (1 499,8 m.c.).

B. une **partie de la subdivision TREIZE lot CENT CINQUANTE-QUATRE** (partie 154-13), cadastre officiel du canton de Percé, **bornée et mesurant** comme suit :

vers le nord-est : par la partie du lot 154-13 décrite en «A»., mesurant le long de cette limite trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m);
vers le sud-est : par une partie du lot 154-6, mesurant le long de cette limite quatre mètres et trente centimètres (4,30 m);
vers le sud-ouest : par le lot 154-13-1, mesurant le long de cette limite trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m);
vers le nord-ouest : par le lot 154-13-1, mesurant le long de cette limite quatre mètres et trente centimètres (4,30 m).

Superficie : Contenant en superficie cent trente-et-un mètres carrés (131,0 m.c.).

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES **9 286,03 \$**
TAXES SCOLAIRES **1 375,93 \$**
TOTAL **10 661,96 \$**

- Matricule 1864-15-4055

SUCCESSION Lionel TRACHY a/s Phyllis TRACHY, 400, blvd Jean-Lesage, app. 038, Québec (Québec) G1K 2W1

UN IMMEUBLE situé en front sur la route du Phare, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), GOC 1G0, connu comme étant une **partie de la subdivision DEUX du lot CENT QUARANTE-DEUX** (partie 142-2), cadastre officiel du

canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** dans sa ligne sud-est approximativement cent cinquante-trois mètres (153,00 m); dans sa ligne sud-ouest approximativement trente-deux mètres et soixante-et-un centimètres (32,61 m); et étant **borné** comme suit:-

vers le nord-ouest : par une autre partie du lot 142-2 propriété de Louis-Albert CARON;
vers l'est : par le Golfe Saint-Laurent;
vers le sud-est : par le lot 141-1;
vers le sud-ouest : par le lot 142-3 étant la route du Phare.

NON BÂTI.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée sous le numéro 38 774.

TAXES MUNICIPALES **825,91 \$**
TAXES SCOLAIRES **118,12 \$**
TOTAL **944,03 \$**

- Matricule 1970-47-2560

COUTURE, Linton, 900, route 132 Ouest, Cap d'Espoir (Québec) GOC 1G0

UN IMMEUBLE situé au 896, route 132 Ouest, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), GOC 1G0, circonscription foncière de Gaspé, connu comme étant la subdivision TROIS du lot DEUX CENT SOIXANTE-SEPT (lot 267-3), cadastre officiel du canton de Percé.

AVEC les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES **6 428,94 \$**
TAXES SCOLAIRES **315,02 \$**
TOTAL **6 743,96 \$**

SECTEUR VAL D'ESPOIR

- Matricule 0773-99-4000

WARREN, Nicole, 1522, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) GOC 3G0

UN IMMEUBLE situé en front sur le chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), GOC 3G0, connu comme étant formé de:

A. une **partie du lot MILLE CENT CINQUANTE-ET-UN** (partie 1151), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **bornée** comme suit :-

vers le nord-ouest : par le trait carré entre le Canton de Percé et le Canton de Rameau;
vers le nord-est : par la partie du lot 1152 ci-après décrite;
vers le sud-est : par le chemin de Val d'Espoir, en partie montrée à l'originaire et en partie constituée d'une autre partie du lot 1151;
vers le sud-ouest : par une partie du lot 1151, propriété d'Éric VALLERAND et Janik WARREN, cette limite étant située à cent vingt-et-un mètres et quatre-douze centimètres (121,92 m) à l'Est de la route Pomerleau (autre partie du lot 1151);
vers le sud-est à nouveau : par une partie du lot 1151, propriété d'Éric VALLERAND et Janik WARREN, cette limite étant située à soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m) au nord-ouest du chemin de Val d'Espoir, montré à l'originaire;
vers le sud-ouest à nouveau : par la route Pomerleau constituée d'une autre partie du lot 1151;

B. d'une autre **partie du lot MILLE CENT CINQUANTE-ET-UN** (partie 1151), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure triangulaire, mesurant vers le nord-ouest approximativement huit mètres (8,00 m) et bornée comme suit :-

vers le nord-ouest : par le trait carré entre le Canton de Percé et le Canton de Rameau;
vers le nord-est : par la route Pomerleau (autre partie du lot 1151);
vers le sud-ouest : par une partie du lot 1150;

C. une **partie du lot MILLE CENT CINQUANTE-DEUX** (partie 1152), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, bornée comme suit :-

vers le nord-ouest : par le trait carré entre le Canton de Rameau et le Canton de Percé;
vers le nord-est : par une partie du lot 1153;
vers le sud-est : par une autre partie du lot 1152, propriété de Nicole WARREN, cette limite étant située à quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44 m) de la partie du chemin de Val d'Espoir montré à l'originaire;
vers le nord-est à nouveau : par une autre partie du lot 1152, propriété de Nicole WARREN, cette limite étant située à cinquante-trois mètres et trente-quatre centimètres (53,34 m) de la ligne de division entre les lots 1152 et 1153;
vers le sud-est : par le chemin de Val d'Espoir tel que montré à l'originaire;
vers le sud-ouest : par la partie du lot 1151 ci-haut décrite;

Le tout non bâti.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 681 et 38 682, d'une servitude de drainage publiée au registre sous le numéro 87 704, et d'une servitude pour le passage d'une ligne de transport d'énergie électrique à haut ou à faible voltage et des lignes de

communication publiée au registre sous les numéros 132 239 et 140 434.

TAXES MUNICIPALES **1 709,44 \$**
TAXES SCOLAIRES **139,57 \$**
TOTAL **1 849,01 \$**

- Matricule 0872-20-9085

CHOUINARD, Hubert, 1567, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) GOC 3G0

UN IMMEUBLE situé au 1567, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), GOC 3G0, connu comme étant formé de:

A. la **subdivision DEUX du lot MILLE CENT DIX-NEUF** (lot 1119-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. une **partie du lot MILLE CENT DIX-NEUF** (partie 1119), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, mesurant vers le nord-ouest cent trente-cinq mètres et vingt-huit centimètres (135,28 m) et étant bornée comme suit:

vers le nord-ouest : par le lot 1119-2;
vers le nord-est : par une autre partie du lot 1119, propriété de Michel CHOUINARD;
vers le sud-est : par le rang 3;
vers le sud-ouest : par une partie du lot 1120, propriété d'Yves BOUFFARD.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 36 125.

TAXES MUNICIPALES **2 119,49 \$**
TAXES SCOLAIRES **152,40 \$**
TOTAL **2 271,89 \$**

- Matricule 0873-51-6060

WARREN, Nicole, 1522, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) GOC 3G0

UN IMMEUBLE situé au 1522, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), GOC 3G0, connu comme étant une **partie du lot MILLE CENT CINQUANTE-DEUX** (partie 1152), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur cinquante-trois mètres et trente-quatre centimètres (53,34 m) et, en profondeur, approximativement cinquante-deux mètres et quatre-vingt-onze centimètres (52,91 m) dans sa ligne nord-est et approximativement cinquante-trois mètres et trente-quatre centimètres (53,34 m) dans sa ligne sud-ouest, et **bornée** comme suit:

vers le nord-est : par une partie du lot 1153;
vers le sud-est : par le chemin de Val d'Espoir, en partie constitué d'une autre partie du lot 1152 et en partie montré à l'originaire;
vers le sud-ouest et vers le nord-ouest : par une autre partie du lot 1152, propriété de Nicole WARREN;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 682.

TAXES MUNICIPALES **4 332,93 \$**
TAXES SCOLAIRES **279,74 \$**
TOTAL **4 612,67 \$**

- Matricule 1074-09-2065

BOURGET, Christelle et BOURGET, Michael et BOURGET, Simon, 5320, Henri Bourassa, Québec (Québec) G1H 6Y9

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), GOC 3G0, connu comme étant une **partie du lot MILLE CENT SOIXANTE** (partie 1160), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** :-

Vers le Nord-Ouest, toute la largeur du susdit lot, soit approximativement deux cent soixante-trois mètres et quatre-vingt-dix-huit centimètres (263,98 m); vers le Nord-Est, approximativement mille sept cent soixante-et-onze mètres et trente-neuf centimètres (1 771,39 m); vers le Sud, cent neuf mètres et quatre-vingt-douze centimètres (109,92 m) et cent soixante-quatorze mètres et neuf centimètres (174,09 m); vers le Sud-Ouest, mille six cent soixante-treize mètres et quatre centimètres (1 673,04 m);

Et étant **bornée** comme suit:

vers le Nord-Ouest : par la ligne de division entre le Canton de Malbaie et le Canton de Percé;
vers le Nord-Est : par une partie du lot 1161, propriété Fabien ROUSSY;
vers le Sud : par une partie du lot 1160, propriété de Diane BLAIS;
vers le Sud-Ouest : par une partie du lot 1159.

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 858, et d'une servitude pour le passage d'une ligne de transport d'énergie électrique à haut ou à faible voltage et des lignes de communication publiée au registre sous les numéros 132 244 et 137 772.

TAXES MUNICIPALES **1 650,84 \$**
TAXES SCOLAIRES **47,37 \$**
TOTAL **1 698,21 \$**

-Matricule 1174-03-6030

ANDERSON, Jean-Maurice, 1346, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé au 1346, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, circonscription foncière de Gaspé, connu comme étant une **partie du lot numéro MILLE CENT SOIXANTE-ET-TROIS** (partie 1163), cadastre officiel du canton de Percé, mesurant une largeur de trente-huit mètres et dix centimètres (38,10 m), direction **est-ouest**, par une profondeur de quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m), direction **nord-sud**, et bornée comme suit:

- vers le nord: par une autre partie du lot 1163, propriété de Florina AUPIN;
- vers l'est: par une autre partie du lot 1163, propriété de Florina AUPIN;
- vers le sud: par le chemin de Val d'Espoir, tel que montré à l'originnaire;
- vers l'ouest: par une partie du lot 1162, propriété de Jean-Philippe DÉGARIE.

AVEC LA MAISON MOBILE dessus érigée à perpétuelle demeure, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 37 982 et 38 855.

TAXES MUNICIPALES**2 496,95 \$**
TAXES SCOLAIRES**0,40 \$**
TOTAL**2 497,35 \$**

- Matricule 1676-75-3060

GRENIER, Frédéric, a/s Nicole GRENIER, 1041, chemin de Val d'Espoir, C. P. 4, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé au 418, route Lemieux, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant une **partie du lot MILLE SOIXANTE-DIX-NEUF** (partie 1079), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, mesurant vers le **nord-ouest** soixante-seize mètres et soixante-dix-sept centimètres (76,77 m); vers le **nord-est** quarante-six mètres et huit centimètres (46,08 m); vers le **sud-est** soixante mètres et quatre-vingt-un centimètres (60,81 m); vers le **sud-ouest** quarante-six mètres et quatre-vingt-cinq centimètres (46,85 m) et étant bornée comme suit:

- vers le nord-ouest: par une autre partie du lot 1079, propriété de Gérard SIMONEAU, cette limite étant à rattacher;vers le nord-est: par le lot 1078;
- vers le sud-est: par une autre partie du lot 1079, propriété de Claudette LAPOINTE;
- vers le sud-ouest: par une autre partie du lot 1079, étant la route Lemieux.

Point de rattachement: Le coin **nord-est** de cette parcelle de terrain est situé à trois cent soixante-deux mètres et quatre-vingt-quatorze centimètres (362,94 m) de l'intersection des lots 1078, 1079 et le versant **sud-est** du chemin du Petit-Montréal, montré à l'originnaire.

Superficie: Cette parcelle de terrain contient en superficie trois mille cent quarante-cinq mètres carrés et trois dixièmes (3 145,3 m.c.).

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**2 356,89 \$**
TAXES SCOLAIRES**128,86 \$**
TOTAL**2 485,75 \$**

SECTEUR BRIDGEVILLE

- Matricule 1784-86-3520

ASSELIN, Stéphane, 681, route 132 Est, Bridgeville (Québec) G0C 1A0

UN IMMEUBLE situé au 681, route 132 Est, secteur de Bridgeville, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot QUATORZE «E»** (partie 14E), du rang 1 sud, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** vers le **sud-ouest** trente-deux mètres et soixante-et-un centimètres (32,61 m) et étant **bornée** comme suit :-

- vers le nord-ouest: par le lot 14F-1;
- vers le nord-est: par le Barachois de Malbaie;
- vers le sud-est: par le lot 14D-1;
- vers le sud-ouest: par la route 132 formée d'une autre partie du lot 14E.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**2 561,48 \$**
TAXES SCOLAIRES**1 712,72 \$**
TOTAL**4 274,20 \$**

SECTEUR BARACHOIS

- Matricule 1786-49-5580

MÉTHOT, Joseph, 45, Cedarcrest Boulevard, Toronto (Ontario) M4B 2P1

UN IMMEUBLE sans numérotation civique situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TRENTE-NEUF «C»** (partie 39C), rang 1 Nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** toute la largeur du lot, soit approximativement trente-deux mètres et dix-neuf centimètres (32,19 m), par une profondeur d'approximativement treize acres (13 acres) ou approximativement huit cent vingt-sept mètres (827,0 m), et étant **bornée** comme suit:

- vers le nord: par le trait carré entre le rang 1 Nord et le rang 2 Nord;
- vers l'est: par une partie du lot 39B, propriété de John William STE-CROIX;
- vers le sud: par une partie du lot 39C (ligne médiane d'un ruisseau connue comme la « little fork »);
- vers l'ouest: par une partie du lot 39D.

NON BÂTI.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 39 987.

TAXES MUNICIPALES**152,09 \$**
TAXES SCOLAIRES**0**
TOTAL**152,09 \$**

- Matricule 1786-99-2092

VIBERT, Alvin, 832, route 132 Est, Barachois (Québec) G0C 1A0

UN IMMEUBLE situé au 832, route 132 Est, secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TRENTE SEPT «A»** (partie 37A), du rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en front, le long de la route 132, quarante-trois mètres et vingt-huit centimètres (43,28 m) et le long d'une autre partie du lot 37A propriété du Ministre des Transports du Québec, treize mètres et soixante-douze centimètres (13,72 m); et, en profondeur, le long d'une autre partie du lot 37A, propriété du Ministre des Transports du Québec, quinze mètres et quatre-vingt-cinq centimètres (15,85 m), et, le long du lot 37A-1, approximativement mille huit cent quatre-vingt-dix mètres et quatre-vingt-deux centimètres (1 890,82 m); et étant **bornée** comme suit :-

- vers le nord: par le rang 2 Nord;
- vers l'est: par le lot 37A-1 et par une partie du lot 37A, propriété du Ministre des Transports du Québec;
- vers le sud: par une partie du lot 37A, propriété du Ministre des Transports du Québec et par la route 132 actuelle, constituée d'une autre partie du lot 37A;
- vers l'ouest: par des parties du lot 37C.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**2 115,47 \$**
TAXES SCOLAIRES**236,53 \$**
TOTAL**2 352,00 \$**

- Matricule 1886-82-9580

DEVOUGE, Glen, 22, MacOnnachie Place, Box 1, Bowmanville (Ontario) L1C 4M4

UN IMMEUBLE situé au 900, route 132 Est, secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TRENTE-TROIS «D»** (partie 33D), du rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, située à une distance de quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m) de la route 132 (autre partie du lot 33D), mesurant douze mètres et dix-neuf centimètres (12,19 m) en largeur dans la même direction que la route 132 et vingt-cinq mètres et quatre-vingt-onze centimètres (25,91 m) en profondeur, et étant bornée comme suit :-

- vers le sud, vers l'ouest et vers le nord: par une autre partie du lot 33D;
- vers l'est: par une partie du lot 33C.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes et bénéficiant d'un droit à une servitude de passage dont l'assiette a une largeur de trois mètres et soixante-six centimètres (3,66m), publiée au registre sous le numéro 62 781.

TAXES MUNICIPALES**1 164,42 \$**
TAXES SCOLAIRES**186,49 \$**
TOTAL**1 350,91 \$**

- Matricule 1886-95-9552

REHEL, Rose et PITTMAN, David, 908, route 132 Est, Barachois (Québec) G0C 1A0

UN IMMEUBLE situé au 908, route 132 Est, secteur de Barachois, Ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TRENTE-TROIS «A »** (partie 33A), rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** en largeur trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) et en profondeur soixante mètres et quatre vingt-seize centimètres (60,96 m), et étant **bornée** comme suit:

- vers le nord, vers l'est et vers le sud: par une autre partie du lot 33A, propriété de Warrell REHEL;
- vers l'ouest: par une partie du lot 33B.

Point de rattachement: Pour fins d'inscription au registre foncier seulement, l'immeuble est situé à approximativement soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m) au **nord** de la route 132, montrée à l'originnaire.

AVEC LA MAISON dessus érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant, et avec les droits que pourrait conférer la mention de servitude de passage contenue à l'acte publié au registre sous le numéro 124 024.

TAXES MUNICIPALES**1 984,60 \$**
TAXES SCOLAIRES**126,09 \$**
TOTAL**2 110,69 \$**

Matricule 2086-38-9000

HARRISSON, William Harold et TAPP, Marcella, 98, Garden Street, Apt. 201, Whitby (Ontario) L1N 6M5

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant un **partie du lot VINGT-NEUF «C»** (partie 29C), du rang 1 Nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur de trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) par une profondeur de soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m) et étant **bornée** comme suit:

- vers le sud, vers l'ouest et vers le nord: par une autre partie du lot 29C, propriété de Madonna TAPP;
- vers l'est: par une autre partie du lot 29C, propriété d'Ambrose LEMIEUX.

NON bâti. Les limites sud et est sont à rattacher.

Point de rattachement: La limite sud de cet emplacement est située à approximativement trois cent soixante-cinq mètres et soixante-dix-sept centimètres (365,77 m) au nord de la route 132 constituée d'une autre partie du lot 29C dudit cadastre; la limite est de cet emplacement est située à approximativement quarante-huit mètres (48,00 m) de la ligne de division entre les lots 29C et 29B dudit cadastre.

Sujet aux servitudes existantes et avec les droits que peut conférer la clause de servitude de passage contenue à l'acte publié au registre sous le numéro 81 561.

TAXES MUNICIPALES**121,23 \$**
TAXES SCOLAIRES**62,27 \$**
TOTAL**183,50 \$**

- Matricule 2089-41-9060

LEMIEUX, Francis, 770, Côte-St-Luc, app. 3, Montréal (Québec) H4V 1H2

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TROIS «A»** (partie 3A), du rang 2 Nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur approximativement quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m), et étant **bornée** comme suit:

- vers le nord: par la ligne séparatrice des rangs 2 Nord et 3 Nord;
- vers l'est: par le lot 2H, propriété de William REHEL;
- vers le sud: par la route du rang 2 Nord;
- vers l'ouest: par une autre partie du lot 3A, propriété de Diane Mary DEE.

AVEC LE BÂTIMENT y érigé, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**209,38 \$**
TAXES SCOLAIRES**31,94 \$**
TOTAL**241,32 \$**

- Matricule 2187-06-9378

REHEL, Karen, 5422, avenue Duquette, Montréal (Québec) H4A 1J6

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie de la subdivision TRENTE-SIX, du lot VINGT-SEPT** (partie 27-36), du rang 1 Nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** vers le nord-est soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m), et étant **bornée** comme suit:

- vers le nord: par une autre partie du lot 27-36, propriété de Bonita REHEL;
- vers le nord-est: par une autre partie du lot 27-36, étant le chemin des Côteaux;
- vers le sud: par une autre partie du lot 27-36, propriété de Nellis REHEL;
- vers l'ouest: par le lot 27-38.

La limite sud de cet emplacement est parallèle à la limite sud du lot 27-39-1.

NON bâti.

Point de rattachement

Le coin nord-est de cette partie de lot est situé à une distance de soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m) de l'intersection des lots 27-36 et 27-39-1 avec l'emprise sud-ouest du chemin des Côteaux, mesuré le long de ladite emprise. Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 93 230.

TAXES MUNICIPALES**717,27 \$**
TAXES SCOLAIRES**121,35 \$**
TOTAL**838,62 \$**

- Matricule 2187-22-9560

GIRARD, Peter, 455 BA, rue Galland, Dorval (Québec) H9S 3W7

UN IMMEUBLE situé au 56, chemin des Coteaux, secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant formé de :

A. une **partie de la subdivision DEUX de la subdivision QUARANTE-SEPT «A» du lot VINGT-SEPT** (partie 27-47A-2), rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, bornée et mesurant comme suit:

- vers le nord: par le lot 27-47A-1, mesurant le long de cette limite cinquante-huit mètres et soixante-treize centimètres (58,73 m);
- vers l'ouest: par le lot 27-47A-1, mesurant le long de cette limite vingt-neuf mètres et soixante-douze centimètres (29,72 m);
- vers le nord à nouveau: par le lot 27-46B-3, mesurant le long de cette limite trente-quatre mètres et soixante-douze centimètres (34,72 m);
- vers l'est: par le lot 27-47C-3, une partie du lot 27-47C-1, propriété de Purvis COOMBS, une partie du lot 27-47C-1, propriété de Lawrence COOMBS et par la partie du lot 27-47C-1 ci-après décrite, mesurant le long de ces limites trente-sept mètres et quatre-vingt-quinze centimètres (37,95 m)

et cent dix-neuf mètres et quatre-vingt-quatorze centimètres (119,94 m);
vers le sud : par le lot 27-47B, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-treize mètres et cinq centimètres (93,05 m);
vers l'ouest : par une autre partie du lot 27-47A-2, étant le chemin des Coteaux, mesurant le long de cette limite cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-trois centimètres (54,83 m) et quarante-et-un mètres et soixante-dix centimètres (41,70 m), et par le lot 27-59, étant le chemin des Coteaux, mesurant le long de cette dernière limite approximativement quinze mètres et quatre-vingt-deux centimètres (15,82 m).

B. une partie de la subdivision **UN de la subdivision QUARANTE-SEPT «C» du lot VINGT-SEPT** (partie 27-47C-1), rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant vers l'est et vers l'ouest trois mètres et soixante-six centimètres (3,66 m); vers le nord et vers le sud approximativement trente-deux mètres et quarante-neuf centimètres (32,49 m); et bornée comme suit:

vers le nord: par une autre partie du lot 27-47C-1, propriété de Lawrence COOMBS; cette limite étant à rattacher;

vers l'est: par le lot 27-47C-2;

vers le sud: par une autre partie du lot 27-47C-1, propriété de Kenneth COTTON;

vers l'ouest: par le lot 27-47B et la partie du lot 27-47A-2 ci-avant décrite.

Point de rattachement : L'extrémité est de la limite nord de cette partie du lot 27-47C-1 est située à approximativement cent cinq mètres et quarante-six centimètres (105,46 m) de l'intersection des lots 27-47C-1, 27-47C-3 et 27-47C-2.

L'extrémité ouest de la limite nord de cette partie du lot 27-47C-1 est située à approximativement cent vingt mètres et trente centimètres (120,30 m) de l'intersection des lots 27-47A-2, 27-47C-1 et 27-47C-3.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**2 184,12 \$**
TAXES SCOLAIRES**119,29 \$**
TOTAL**2 303,41 \$**

SECTEUR SAINT-GEORGES-DE-MALBAIE

- Matricule 1995-20-0565

LEGGO, Lee Roy, 11, Prevel Street, Douglstown (Québec) G4X 2Y1

UN IMMEUBLE situé au 533, chemin Bougainville, secteur de Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot UN «A»** (partie 1A), du rang 3 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur une demie acre ou trente-et-un mètres et quatre-vingt-un centimètres (1/2 acre ou 31,81 m), et étant **bornée** comme suit :

vers le nord : par la ligne de division entre le canton de Malbaie et le canton de Douglas;

vers le nord-est : par une autre partie du lot 1A, propriété de Leroy LEGGO, cette limite étant située au soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (63,61 m) du chemin Bougainville;

vers le sud : par une autre partie du lot 1A;

vers le sud-ouest : par la ligne de division entre le rang 3 Belle-Anse et le rang 5 nord.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**1 456,93 \$**
TAXES SCOLAIRES**122,14 \$**
TOTAL**1 579,07 \$**

- Matricule 2092-53-1540

LUCAS, Elva Millicent, c/o Louise HUDSON, 475, St-Lawrence St., Oshawa (Ontario) L1H 4C3

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Saint-George-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le **lot ONZE «B»** (lot 11B), du rang 3 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé.

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**803,68 \$**
TAXES SCOLAIRES**72,87 \$**
TOTAL**876,55 \$**

- Matricule 2093-94-2092

DEVOUGE, Orley, 471, chemin Bougainville, Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 471, chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant formé d'une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), rang 3 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) et en profondeur soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m), et étant borné comme suit :

vers le nord : par une partie du lot 7A, propriété d'Alma DEVOUGE et autres;

vers le nord-est : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire;

vers le sud : par une partie du lot 7B;

vers l'ouest : par une partie du lot 7A, propriété d'Alma DEVOUGE et autres.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**2 616,29 \$**
TAXES SCOLAIRES**115,20 \$**
TOTAL**2 731,49 \$**

- Matricule 2094-86-1070

MACK, Lois, c/o Grace LUCAS, 2310, Madison, app. 25, Notre-Dame-de-Grâces (Québec) H4B 2T6

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot UN** (partie 1), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur approximative de deux acres ou approximative de cent vingt-sept mètres et vingt-deux centimètres (2 a. ou 127,22 m) par une profondeur approximative de six cent neuf mètres et soixante-et-un centimètres (609,61 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une autre partie du lot 1, propriété de «IVAN & GARRY MCKOY INC.»;

vers l'est : par le trait carré entre le rang 1 nord-est et le rang 2 Belle-Anse;

vers le sud : par une partie du lot 2A;

vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire.

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**335,08 \$**
TAXES SCOLAIRES**53,38 \$**
TOTAL**388,46 \$**

- Matricule 2095-31-3005

ELEMENT, Gerald, 1073, Godin Street, Verdun (Québec) H4H 2B6

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot UN** (partie 1), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant une largeur de quatre-vingt-douze mètres et quatre-vingt-seize centimètres (92,96 m) le long de la «route des Amoureux», par une profondeur de quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m), et étant bornée comme suit:

vers le nord : par la «route des Amoureux», constituée d'une autre partie du lot 1;

vers l'est et vers le sud : par une autre partie du lot 1, propriété d'Ivan McKOY;

vers l'ouest : par une autre partie du lot 1, propriété de Daniel ELEMENT,

l'extrémité nord de cette limite étant à rattacher.

NON bâti.

Point à rattacher : L'extrémité **nord** de la limite **ouest** est située à trente-deux mètres et quarante centimètres (32,40 m) du chemin Bougainville, tel que montré à l'originaire, cette distance étant mesurée le long de la «route des Amoureux» (autre partie du lot 1).

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**158,81 \$**
TAXES SCOLAIRES**9,81 \$**
TOTAL**168,62 \$**

- Matricule 2191-77-6580

SUCCESSION Sandra ROONEY, et JOHNSON, Clinton (Clifton), 350, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 358, chemin Bougainville, secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur, direction nord-sud, approximativement une acre ou approximativement soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (1 a. ou 63,61 m), et en profondeur, direction est-ouest, soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m); et **bornée** comme suit :

vers le nord : par une partie du lot 7A, propriété de Richard LAFLÈCHE et Hélène ROBIN;

vers l'est : par une autre partie du lot 7A, propriété de Lorrie LEMIEUX;

vers le sud : par une autre partie du lot 7A, propriété d'Alina JOHNSON; cette limite étant à rattacher;

vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

POINT DE RATTACHEMENT

La limite « sud » de cet emplacement est située à approximativement trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,7 m) de largeur réelle mesurée à partir de la ligne de division entre les lots 7A et 7B.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude de passage en faveur d'une partie du lot 7A appartenant à Lorrie LEMIEUX, publiée au registre sous le numéro 12 775 489.

TAXES MUNICIPALES**3 848,69 \$**
TAXES SCOLAIRES**96,48 \$**
TOTAL**3 945,17 \$**

- Matricule 2192-69-3025

JOHNSON, Melvin et JOHNSON, George, Poste restante, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le **lot CINQ «C»** (lot 5C), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur approximativement de trente-et-un mètres et soixante-dix-huit centimètres ou approximative d'une demie acre (31,78 m ou ½ a.), étant **bornée** comme suit:

vers le nord: par une partie du lot 5B, propriété de Ville de Percé;

vers l'est: par le trait carré entre le rang 2 Belle-Anse et le premier rang nord-est;

vers le sud: par le lot 5D;

vers le sud-ouest: par le chemin Bougainville, montré à l'originaire.

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**1 860,86 \$**
TAXES SCOLAIRES**28,13 \$**
TOTAL**1 888,99 \$**

- Matricule 2289-42-3520

SUCCESSION Matthew BOYLE et MARION, Lena (succession Lena MARION) et BOYLE, John Vincent, a/s de John Vincent Boyle, 145, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 145, chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant formé d'une **partie du lot VINGT-TROIS «A»** (partie 23A), rang 3 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant approximativement quatre-vingt-seize mètres et dix-sept centimètres (96,17m) le long du chemin Bougainville, et étant borné comme suit :

vers le nord : par une autre partie du lot 23A, occupée par Michaël BOYLE;

vers l'est : par le chemin Bougainville, tel que montré à l'originaire;

vers le sud : par le lot 23B, propriété de Harvey CHICOINE;

vers le sud-ouest : par la ligne de division entre le rang 3 Belle-Anse et le rang 2 Nord;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**4 754,94 \$**
TAXES SCOLAIRES**292,92 \$**
TOTAL**5 047,86 \$**

-Matricule 2291-28-8565

LAFLÈCHE, Richard et ROBIN, Hélène, 8265, rue Baillargé, app. 6, Montréal (Québec) H1L 3C2

UNE TERRE À BOIS située dans le secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connue comme étant une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur approximative d'une acre, ou approximative de soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (1 a. ou 63,61 m) par toute la profondeur du lot, et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par le lot 7A-1 et par une partie du lot 7A, propriété de Danny HAWLEY;

vers l'est : par la ligne de division entre le premier rang nord-est et le rang 2 Belle-Anse;

vers le sud : par une autre partie du lot 7A, propriété de Sandra ROONEY et Clinton JOHN-SON ; par une autre partie du lot 7A, propriété de Lorrie LEMIEUX; et par une autre partie du lot 7A, propriété de Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON, cette limite étant à rattacher;

vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire.

NON bâtie.

Point de rattachement : La limite sud de cette partie de lot est située à une distance approximative de quatre-vingt-quinze mètres et trente-et-un centimètres (95,31 m) de la ligne de division entre les lots 7A et 7B dudit cadastre.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**171,80 \$**
TAXES SCOLAIRES**22,15 \$**
TOTAL**193,95 \$**

- Matricule 2291-37-7540

JOHNSON, Alina, 358, chemin Bougainville, Saint Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 354, chemin Bougainville, secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,70 m); et étant **bornée** comme suit :-

vers le nord : par une autre partie du lot 7A, propriété de Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON et une autre partie du lot 7A, propriété de Lorrie LEMIEUX et une autre partie du lot 7A, propriété de Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON;

vers l'est : par la ligne de division entre le rang 2 Belle-Anse et le rang 1 nord-est;

vers le sud : par une partie du lot 7B, propriété de Curtis JOHNSON;

vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, tel que montré à l'originaire.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**1 567,97 \$**
TAXES SCOLAIRES**139,60 \$**
TOTAL**1 707,57 \$**

- Matricule 2291-37-9090

SUCCESSION Sandra ROONEY, et JOHNSON, Clinton (Clifton), 358, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur approximative d'une acre ou approximative de soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (1 a. ou 63,61 m), et étant **bornée** comme suit : vers le nord : par une partie du lot 7A, propriété de Richard LAFLECHE et Hélène ROBIN; vers l'est : par la ligne de division entre le premier rang nord-est et le rang 2 Belle-Anse; vers le sud : par une autre partie du lot 7A, propriété d'Alina JOHNSON, cette limite étant à rattacher; vers le sud-ouest : par une autre partie du lot 7A, propriété de Lorrie LEMIEUX, cette limite étant également à rattacher. NON bâti.

Point de rattachement : La limite sud de cette partie de lot est située à une distance approximative de trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,70 m) de la limite nord du lot 7B. La limite sud-ouest de cette partie de lot est située à une distance approximative de cent vingt-quatre mètres et trente-six centimètres (124,36 m) de l'emprise nord-est du chemin Bougainville, montré à l'originaire. Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	82,43 \$
TAXES SCOLAIRES	18,54 \$
TOTAL	100,97 \$

- Matricule 2292-89-3045

MCRAE, Stéphane, 1021, Rang 1, Val-Alain (Québec) G0S 3H0

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme formé de:

A. une **partie du lot NEUF «B»** (partie 9B), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** toute la largeur du susdit lot, soit approximativement quatre-vingt-quinze mètres et un centimètre (95,01 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une partie du lot 9A;
vers le nord-est : par la route 132 (autre partie du lot 9B);
vers le sud : par la partie du lot 9C ci-après décrite en C.;
vers l'ouest : par le lot 51 (Société du Chemin de Fer de la Gaspésie).

Sauf et à distraire

Une partie dudit lot NEUF «B» (partie 9B) du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m) de largeur par une profondeur de quarante-huit mètres et quarante-six centimètres (48,46 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une partie du lot 9A;
vers le nord-est : par la route 132 (autre partie du lot 9B);
vers le sud : par le résidu de la partie du lot 9B;
vers le sud-ouest : par le résidu de la partie du lot 9B.

B. une partie du lot NEUF «B» (partie 9B), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant toute la largeur du susdit lot, soit approximativement quatre-vingt-quinze mètres et un centimètre (95,01 m), et étant bornée comme suit:

vers le nord : par une partie du lot 9A;
vers le nord-est : par le lot 51 (Société du Chemin de Fer de la Gaspésie);
vers le sud : par la partie du lot 9C ci-après décrite en D.;
vers l'ouest : par le trait carré entre le premier rang nord-est et le rang 2 Belle-Anse.

C. une **partie du lot NEUF «C»** (partie 9C), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant en largeur trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,70 m), et étant bornée comme suit:

vers le nord : par la partie du lot 9B décrite en A.;
vers le nord-est : par la route 132 (autre partie du lot 9C);
vers le sud : par une autre partie du lot 9C;
vers l'ouest : par le lot 51 (Société du Chemin de Fer de la Gaspésie).

D. une **partie du lot NEUF «C»** (partie 9C), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant en largeur trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,70 m), et étant bornée comme suit:

vers le nord : par la partie du lot 9B décrite en B.;
vers le nord-est : par le lot 51 (Société du Chemin de Fer de la Gaspésie);
vers le sud : par une autre partie du lot 9C;
vers l'ouest : par le trait carré entre le premier rang nord-est et le rang 2 Belle-Anse.

LE TOUT NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, dont la servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 43 44

TAXES MUNICIPALES	866,23 \$
TAXES SCOLAIRES	8,74 \$
TOTAL	894,97 \$

- Matricule 2387-99-3570

LUCAS, Elva Millicent, c/o Jean HARWOOD, 647, Bloor St. E., Oshawa (Ontario) L1H 3N4

UN IMMEUBLE situé au 77, chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot VINGT «F»** (partie 20F), du rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, étant **bornée** comme suit:

vers le nord: par le chemin Bougainville;
vers l'est : par des parties du lot 19G;
vers le sud : par une autre partie du lot 20F, propriété Faye WICKS;
vers l'ouest : par une autre partie du lot 20F, propriété Faye WICKS;
vers le sud à nouveau : par une partie du lot 20F, propriété de Faye WICKS;
vers l'ouest : par le lot 20G-3, propriété de Lisa BOYLE.

AVEC LA maison y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	2 732,02 \$
TAXES SCOLAIRES	155,23 \$
TOTAL	2 887,25 \$

- Matricule 2391-95-1060

MERCIER, Normand, 2072, route 132 Est, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 2072, route 132 Est, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant formé :

A. de la **subdivision UN du lot QUATORZE «C»** (lot 14C-1), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé.

B. d'**une partie du lot QUATORZE «C»** (partie 14C), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant dans sa ligne nord-est quarante-sept mètres et soixante-seize centimètres (47,76 m); et étant bornée comme suit:
vers le nord-ouest : par une autre partie du lot 14C, propriété de Rolande COMEAU;
vers le nord-est : par le lot 14C-1;
vers le sud-est : par une autre partie du lot 14C, propriété de Brigitte DUMAS;
vers le sud-ouest : par le lot 51, propriété de Société du Chemin de Fer de la Gaspésie.

C. d'une autre **partie du lot QUATORZE «C»** (partie 14C), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, étant bornée comme suit:

vers le nord-ouest : par une partie du lot 14C, propriété de Rolande COMEAU;
vers le nord-est : par le lot 51, propriété de Société du Chemin de Fer de la Gaspésie;
vers le sud-est : par une autre partie du lot 14C, propriété de Brigitte DUMAS;
vers l'ouest : par la ligne de division entre le rang 1 nord-est et le deuxième rang Belle-Anse.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	2 432,85 \$
TAXES SCOLAIRES	0
TOTAL	2 432,85 \$

- Matricule 2487-62-1545

BOYLE, Stanley, 1349, rue de Belle-Anse, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 1349, rue Belle-Anse, dans le secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot SEIZE** (partie 16), du rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** approximativement vingt-trois mètres et soixante-dix-sept centimètres (23,77 m) d'est en ouest, et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par la rue Belle-Anse, telle que montrée à l'originaire;
vers l'est : par une autre partie du lot 16, propriété de Michel DAVID;
vers le sud : par la Baie de Malbaie;
vers l'ouest : par une autre partie du lot 16, propriété de Bernard BOYLE; cette limite est le point à rattacher;

POINT DE RATTACHEMENT

Le coin « nord-ouest » dudit immeuble est situé à quatre-vingt-dix mètres et vingt-huit centimètres (90,28 m) de l'intersection des lots 16 et 17 dudit cadastre et la limite « sud » de l'ancienne route numéro 6, montrée à l'originaire. AVEC LE BÂTIMENT y érigé, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	2 317,45 \$
TAXES SCOLAIRES	0
TOTAL	2 317,45 \$

- Matricule 2491-37-9238

CABOT, Réjean G., 2085, route 132 Est, Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 2085, route 132 Est, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant formé d'une **partie du lot QUATORZE «A»** (partie 14A), rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** vers le nord-ouest, cent cinquante-et-un mètres et trente-deux centimètres (151,32 m) et **bornée** comme suit :

vers le nord-ouest : par une partie du lot 13B, propriété de Marie-Claire TAPP;
vers le nord-est : par la Baie de Gaspé;
vers le sud-est : par une partie du lot 14B, propriété de Rita CABOT;
vers l'ouest : par la route 132.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 39 880 et 43 462.

TAXES MUNICIPALES	2 367,82 \$
TAXES SCOLAIRES	273,83 \$
TOTAL	2 641,65 \$

- Matricule 2987-04-6558

BRILLANT COVE FISHERMEN'S ASS. INC., P.O.B. 81, Douglastown (Québec) G4X 3B5

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Pointe Saint-Pierre, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant **une partie du lot UN** (partie 1), du rang 1 Pointe Saint-Pierre, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, bornée et mesurant comme suit :-

vers le nord : par une autre partie du lot 1, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE, **mesurant** le long de cette limite approximativement soixante-et-un mètres et quatre-vingt-douze centimètres (61,92 m); l'extrémité ouest de cette limite étant à rattacher;
vers l'est : par une partie du lot 1, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE, **mesurant** le long de cette limite approximativement cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-seize centimètres (54,96 m);
vers le nord à nouveau : par une partie du lot 1, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE, **mesurant** le long de cette limite approximativement sept mètres et soixante-deux centimètres (7,62 m); l'extrémité est de cette limite étant à rattacher;
vers l'est à nouveau : par une autre partie du lot 1 (chemin), mesurant le long de cette limite approximativement soixante-neuf mètres et dix-neuf centimètres (69,19 m);
vers le sud-est : par une autre partie du lot 1 (chemin), mesurant le long de cette limite approximativement sept mètres et soixante-quatorze centimètres (7,74 m) et approximativement quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m); l'extrémité ouest de cette limite étant à rattacher;
vers l'ouest : par une autre partie du lot 1, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE, mesurant le long de cette limite approximativement cent soixante-dix-neuf mètres (179,0 m).

Point de rattachement : Le coin nord-ouest de la première limite nord de cette parcelle de terrain est situé à cinquante-et-un mètres et soixante centimètres (51,60 m) du point de rencontre entre les lots 1 et 2 et la ligne des hautes eaux, cette distance étant calculée suivant une ligne sinueuse le long du Golfe Saint-Laurent.

Le coin nord-est de la deuxième limite nord est situé à une distance de quatre cent vingt-cinq mètres et neuf centimètres (425,09 m), suivant une ligne ayant un gisement de trois cent quarante-trois degrés trente-trois minutes dix-neuf secondes (343o33'19") à partir du point géodésique numéro 6529114. De plus, le coin nord-est est situé à une distance de cent vingt-huit mètres et vingt-sept centimètres (128,27 m) suivant un gisement de douze degrés trente-huit minutes vingt-et-une secondes (12o38'21") à partir d'un point sis à l'intersection de la ligne séparant les lots 1 et 2 dudit cadastre avec la limite sud-est de l'emprise du chemin Pointe Saint-Pierre, tel que montré à l'originaire.

L'extrémité ouest de la ligne sud-est est située à vingt-deux mètres et douze centimètres (22,12 m) d'un point situé à une distance de trois cent quarante-et-un mètres et quarante-quatre centimètres (341,44 m), suivant une ligne ayant un gisement de trois cent trente-deux degrés dix-huit minutes quarante-et-une secondes (332o18'41") à partir du point géodésique numéro 6529114; la distance de vingt-deux mètres et douze centimètres (22,12 m) est mesurée le long de la limite nord-ouest d'un chemin (autre partie du lot 1 dudit cadastre).

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	579,39 \$
TAXES SCOLAIRES	113,72 \$
TOTAL	693,11 \$

vitevitevite.ca

LES PETITES ANNONCES ÇA VEND...VITE! VITE! VITE!

Le plus grand réseau de petites annonces au pays

1 877 726-6730

classes@quebecormedia.com

POUR ANNONCER

Télécopieur:
1 877-680-2525

PAIEMENT



Nos annonceurs sont priés de vérifier leurs annonces dès le premier jour de publication. *L'hebdo Québec* ne se tient pas responsable pour plus d'une (1) insertion d'une annonce erronée. L'article 11 de la Charte des droits et libertés de la personne déclare que: Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination, ni donner une autorisation à cet effet. La Loi sur la protection du consommateur stipule que: Article 242: Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant. Article 243: Aucun commerçant ou fabricant ne peut, dans un message publicitaire concernant un bien ou un service offert au consommateur, indiquer comme une adresse, une case postale sans mentionner au moins son adresse.

■ IMMOBILIER	114 à 380	■ EMPLOI ET FORMATION	400 à 458
■ MARCHANDISE	500 à 552	■ SERVICES	600 à 740
■ VÉHICULES	800 à 850	■ ÉVÉNEMENT SPÉCIAUX	900 à 924

300
↓
380

**IMMOBILIER
LOCATION**

367

**LOGEMENTS
À LOUER**

A CHANDLER
APPARTEMENTS 31/2 - 41/2
51/2 chauffés, éclairés,
chiens interdits (418)689-3799
laissez message

A PABO MILLS
4 1/2 À LOUER
non chauffé, non éclairé
libre.
Tél: (418)689-4258

APPARTEMENT 3 1/2 À LOUER
au 101 rue des Cèdres à Chand-
ler, chauffé, éclairé, meublé et
câble fourni, libre à partir du 1er
mars. 550\$/mois.
Pour information appelez au
418-689-7104 ou au
418-689-4704

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2,
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS,
418-782-5395 - 782-6463

4 1/2 À STE-THERSE
PAS D'ANIMAUX
3 1/2 ANSE BONFILS
PAS D'ANIMAUX
514-601-2773

368 MAISONS À LOUER

MAISON À LOUER, À PABOS,
5 1/2, 650\$/mois, non chauffé,
non éclairé, libre immédiate-
ment, (418)318-1669

412
↓
458

EMPLOI

Prenez avis que Madame Maryse Mauger, en sa qualité de mère, dont l'adresse du domicile est le 154, rue de l'Horizon, ville de Grande-Rivière, province de Québec, G0C 1W0, présentera au Directeur de l'état civil, une demande pour changer le nom de Jeremy Gaëtan Will Deschênes en celui de **Jeremy Gaëtan Will Deschênes-Mauger**.

Mme Maryse Mauger

JB091227180

414

**CHAUFFEURS
TRANSPORT**

CHAUFFEURS DEMANDÉS; For-
midable occasion pour appren-
dre à localiser les problèmes
ferroviaires de rails. Aucune ex-
périence nécessaire. Déplace-
ments payés, allocations de res-
pas, 4 semaines de vacances et
autres bénéfices. Exigences:
pouvoir voyager 3 mois à la fois,
détenir un permis de conduire
valable pour véhicules à freins
comprimés. Envoyer cv à
www.sperryrail.com, mot de
passe (DRIVER). Ne pas remplir
les champs Ville ou État.

500
↓
552

MARCHANDISE

517 DIVERS À VENDRE

ETES-VOUS DÉBRANCHÉ? Ser-
vice téléphonique résidentiel de
National Teleconnect. Aucune
personne refusée! Bon taux
mensuel. Interurbains illimités
disponibles. Appelez aujourd'hui
National Teleconnect
1-866-443-4408
www.nationalteleconnect.com

SCIERIES PORTATIVES
- À bande ou à chaîne -
FAITES DE L'ARGENT et
ÉPARGNEZ DE L'ARGENT. Sciez
les planches vous-même.
Scieries en inventaire prêtes à
vous être livrées www.Scieries-
Norwood.ca/400QN
1-800-408-9995 poste: 400QN

518

**ENCANS
ENCHÈRES**

VENTE AUX ENCHÈRES EN
LIGNE SEULEMENT: Précision
DNC, Lachine, Québec (Usine
fermée). Liquidation de l'usine
du CNC et de la machinerie ma-
nuelle à travailler les métaux.
L'enchère se termine le 6 mars
2013. Renseignements sur
l'enchère: 902-852-5331
www.asset-sales.ca et
www.bidspotter.com

546

**PISCINES,
SAUNAS, SPAS**

COUVERTURES POUR SPA.
Prix et qualité imbattables.
Disponibles dans toutes les
formes et couleurs.
Composez le 1-866-565-5252.
www.thecoverguy.com/
français.php

680
↓
690

ADULTES

**18
+ ANS**

682

**SERVICES DE
CONVERSATIONS**

SERVICE RENCONTRE.
Relations Long-terme/Court-ter-
me, ESSAYEZ GRATUITEMENT!!!
1-888-451-7661.
Conversation intime en direct,
appelez #7878 ou
1-866-634-8995. Adulte 1 à 1,
en direct appelez
1-877-347-9242 ou #5015
Rencontres des femmes célibatai-
res de votre région.
1-888-571-5763 (18+)

690

**SERVICES DE
RENCONTRE**

CONTACTS directs et rencontres
sur le service #1 au Québec!
Conversations discrètes, ren-
contres inattendues, les plus jo-
lies filles vous attendent pour
des aventures inoubliables. Goû-
tez la différence...Depuis votre
cellulaire, faites le # (carré)
6969 Sinon: 1-866-552-8505.
L'aventure est au bout de la li-
gne

700
↓
716

**BABILLARD
LOISIRS**

704

ASTROLOGIE

ABBY, médium de naissance,
voyance pure, flash précis et
dates. Tél.: 1-900-524-4567
depuis un cellulaire:#2555
(2.90\$/MIN)

1 appel va éclairer votre Futur!
Avec Médium Québec, retrouvez
les meilleures voyantes du Qué-
bec, reconnues pour leurs dons,
leur sérieux et la qualité de leurs
prédictions. Ecoutez-les au
1-866-503-0838 ou depuis votre
#(carré)4676 Si vous souhaitez
les voir et mieux les connaître:
www.MediumQuebec.com

ASTROLOGIE voyance, tarot,
don naturel, jusqu'à 95% de
réussite garantie. tél.:
1-900-788-2222 (2.90\$/min).
Depuis un cellulaire #2555

704

ASTROLOGIE

Avez besoin d'aide pour voir
clair dans votre vie? Je ne vous
prédis pas que le futur, je vous
aide à le réaliser. Nos
voyants(es) peuvent vous aider
en répondant à vos questions
24hrs x jr. au 1-900-789-3010
ou 1-900-451-8883 ou sur cell #
3010 à 3.99\$/min. 18+
Prix réduit avec carte de crédit
514-250-3010. Question gratui-
te par mail sur le site web
www.josoleil.com Web cam
avec Skype josoleil1

NE LAISSEZ PAS le doute vous
envahir, 5 médiums talentueux
répondent immédiatement à tou-
tes vos questions. Tél.:
1-900-789-1011 (2.90\$/min.)
Depuis un cellulaire. #2555

SAVOIR c'est pouvoir, ne vous
laissez plus surprendre par votre
futur. Justine médium de nais-
sance. Tél.: 1-900-788-0707
(2.90\$/min) Ext.: 1275

720
↓
740

**AFFAIRES
FINANCES**

720
↓
740

**ARGENT
À PRÊTER**

ARGENT RAPIDE-DÉPÔT DIRECT
réponse 1hre et aucun crédit re-
fusé. Remboursez 56.68\$/sem.
Conditions: emploi + 4 mois.
FINANCIÈRE MBO
1-877-500-3132

BESOIN d'argent? Vous possé-
dez REER, CRI, Fonds de pen-
sion ex-employeur. Transformé
en argent cash. Nous pouvons
vous aider. 1-855-720-7738
pretplusrapide.com

736

**SERVICES
FINANCIERS**

!!!! ABAISSE: Tes PAIEMENTS!
Problèmes de Dettes\$? La Solu-
tion: CONSOLIDATION regroup-
pant vos dettes en 1 seul verse-
ment minimum par mois: Carte
de Crédit, Hydro, Impôt, Prêt,
Recouvrement, Saisie, etc.
Consultation sans frais
et confidentielle.
Refaites votre crédit! 7J/7,
8/20H. 1-888-371-0661

738

**SERVICES
JURIDIQUES**

SAAQ - SAAQ - SAAQ. Victime
d'un accident automobile? Vous
avez des blessures? Contactez-
nous, consultation gratuite.
M. Dion Avocats
1-855--282-2022
www.avocatsaaq.com

**DISTRIBUTION DE
VOTRE JOURNAL**

Vous n'avez pas
reçu votre copie ?
Contacter le service
de distribution au

1 877 663-9002

**LE SAC
PLUS**

PLUS D'AUBAINES, PLUS DE PRIVILÈGES

**LE VÉHICULE PARFAIT
POUR REJOINDRE VOS CLIENTS!**

Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller publicitaire
Martin Roy 418 689-6686, poste 3

LE HAVRE

Réseau
QUEBECOR
Media


JB09474199

ÉCHOS DE LA MRC



Un don in mémoiriam de 3 000\$

En hommage à la mémoire de madame Roselle Blais qui habitait Verdun mais dont les racines profondes sont demeurées à Gascons, son patron M. Théo Filippidis a fait un don supplémentaire de 3 000 \$ à la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du CSSS du Rocher-Percé. Merci à M. Filippidis pour ce don d'vergure. Grâce à sa générosité combinée à celle du Groupe Investors et quelques dons supplémentaires reçus de la famille, le montant donné à la Fondation du CSSS du Rocher-Percé en mémoire de Mme Roselle Blais qui a travaillé pour le Groupe Investors pendant plusieurs années a dépassé les 10 000 \$. De plus, le regroupement de ces dons garantira une place de choix pour Mme Roselle Blais sur notre tableau d'honneur qui sera dévoilé sous peu. Sur la photo : M. Filippidis et Roselle Blais.



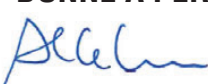
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que suite à l'adoption du budget 2013, le rôle général de perception pour l'année 2013 est déposé à mon bureau.


AVIS PUBLIC est aussi donné qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À PERCÉ, ce 27 février 2013



Antonio Ste-Croix,
Trésorier

JB091227854



108, rue de l'Hôtel-de-Ville C.P. 188
Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0

Tél. : 418 385-2282
Télec. : 418 385-2290
villegr@globetrotter.net

Province de Québec
Ville de Grande-Rivière

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS AU PUBLIC

CONCERNANT DES DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par l'une des demandes de dérogation mineure qui suivent,

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu deux demandes de dérogation mineure relativement aux immeubles ci-après identifiés :

a) 42, LA GRANDE ALLÉE EST — PARTIE DU LOT 123-3
Demande de dérogation mineure au règlement de zonage à l'effet de régulariser l'emplacement du bâtiment existant en réduisant la mesure de façade de 18,0 mètres à 17,48 mètres, la marge avant de 7,0 mètres à 4,54 mètres et la marge latérale Est de 2,0 mètres à 0,01 mètre, pour un total de 3,73 mètres au lieu de 5,5 mètres.

b) 218-A, RUE DE LA BELLE-VUE — PARTIE DU LOT 270-5
Demande de dérogation mineure au règlement de zonage à l'effet de régulariser l'emplacement du bâtiment existant en réduisant la profondeur minimale requise de 27,5 mètres à 26,98 mètres, la marge avant de 7,0 mètres à 3,32 mètres et la marge latérale Est de 2,0 mètres à 1,16 mètre.

Le conseil municipal statuera sur ces demandes à l'occasion de la séance extraordinaire qui se tiendra le 14 mars 2013 à 18 heures 30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière ce 20^e jour de février 2013

Suzanne Chapados,
Greffière adjointe

JB091228615



Ville de Grande-Rivière

108, rue de l'Hôtel-de-Ville C.P. 188
Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0

Tél. : 418 385-2282
Télec. : 418 385-2290
villegr@globetrotter.net

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1 - À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 11 février 2013, le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 11 février 2013, le «**Second projet de règlement numéro V-636/13**», ayant pour objet la modification du règlement de zonage numéro V-249/92 de la Ville de Grande-Rivière.
- 2 - Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'autoriser les établissements à caractère érotique seulement dans la zone « Commerce et service sans entreposage extérieur (Ca2) » peut provenir de cette zone et d'une zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone Ca2 ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
- 3 - Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet avec le numéro du règlement et la zone d'où elle provient;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
 - être reçue au bureau de la Ville de Grande-Rivière au plus tard le 7 mars 2013.
- 4 - Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité situé au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Grande-Rivière, aux heures normales d'ouverture.
- 5 - Advenant le cas où les dispositions contenues dans le second projet ne font l'objet d'aucune demande valide, elles pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6 - Une copie du plan de zonage, où apparaissent les limites précises de la zone concernée et des zones qui y sont contiguës, est disponible au bureau de la municipalité pour consultation.
- 7 - Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Grande-Rivière, aux heures normales d'ouverture.

Zone « Commerce et service sans entreposage extérieur (Ca2) »



Donné à Grande-Rivière, ce 20^e jour de février 2013 (20-02-2013)

Suzanne Chapados
Greffière adjointe

VIE SOCIALE

La chronique de l'Agenda social permet aux organismes à but non lucratif du territoire de la MRC du Rocher-Percé de diffuser leurs annonces. Parties de cartes, soirées de dansante, bingo, réunions, assemblées, tournois sportifs, activités communautaires, etc. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations par courriel (ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com ou par télécopieur (418-782-1788) au plus tard le vendredi à midi. Veuillez toutefois prendre note qu'il s'agit d'un service gratuit, mais qu'il n'y a aucune garantie ni confirmation de publication.

Bingo Cadeaux

Au profit de la Fondation du CSSS du Rocher-Percé. Nombreux prix de grande valeur. L'activité se tiendra le 5 mars à 19h30 à la salle de l'âge d'or de Newport. 12 \$ le ballot de cartes. Merci de nous encourager en grand nombre! Un don pour la Fondation est un don pour la Vie...

Randonnée Club SIA

La fin de semaine des 2 et 3 mars sera bien remplie avec deux randonnées exceptionnelles. La première au mont «Blanche Lamontagne» le samedi et au

mont Hog's Back le dimanche. Il s'agit là de deux magnifiques montagnes de la réserve faunique des Chic Chocs, juste au sud du secteur du Mont Albert. Pour toute information concernant les heures de départ de Gaspé de même que les possibilités d'hébergement, contacter Daniel au 418-368-6528.

Traineau à chiens

Le comité d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC du Rocher-Percé invite les nouveaux arrivants ainsi que la population à son activité d'accueil et d'intégration le samedi 02 mars 2013.

L'activité aura lieu au gîte «Aux Jardins de l'Anse» à Percé et débutera à 13 h. Vous êtes invités à participer à différentes activités hivernales dont, une séance d'initiation au traineau à chiens, randonnée de raquettes, ski de fond et glissade. Vous devez apporter votre équipement. Ensuite, ceux qui le désirent pourront se rassembler autour d'un feu de joie. Cette journée est gratuite pour tous les nouveaux arrivants dans la MRC Rocher-Percé

Le comité a mis sur pied une programmation d'activités afin de bien accueillir nos nouveaux citoyens. Le cœur sera donc à la fête dans une ambiance familiale et récréative.

Il est obligatoire de confirmer votre présence à cet événement car les places sont limitées. Communiquez avec Pascal Caron au (418) 689-6402 poste 226 avant jeudi 28 février 2013 16h.

Soirée chasse et pêche

Tournée 2013 Chasse & Pêche : YVON CREVER. Une présentation des Chevaliers de Colomb. Film, animation, humour. L'activité se tiendra à la salle de l'âge d'or de Newport le 28 février à 19h30. Coût : 20\$. Plusieurs prix de présence. Information Gaétan Fullum 777-4876

Comptoir vestimentaire

Les filles d'Isabelle de Grande-Rivière invitent la population à venir visiter leur comptoir vestimentaire à leur local situé au 151 rue de la rivière à Grande-Rivière ouest ouvert tous les jeudis après-midi de 13 h à 16 h. Vêtements pour toute la famille à prix très modique. Bienvenue à tous au plaisir de vous rencontrer.

Bingo Cadeaux

Les filles d'Isabelle de Grande-Rivière vous invitent à leur bingo cadeaux vendredi le 22 février à 19 h30 à leur local de Grande-Rivière ouest. 18 ans et plus, bienvenue à tous.

Réunion Filles d'Isabelle

Réunion des filles d'Isabelle de Grande-Rivière lundi le 4 mars à 13 h30 à leur local de Grande-Rivière ouest. Bienvenue à toutes.

Semaine de relâche à Percé

Dimanche 3 mars : Atelier de fabrication de savons pour les parents et les enfants à l'Oasis à 13 h 30 au 43 rue de l'Église. Réservez au 418 782-2933, poste 2004.

Lundi 4 mars : Chasse au trésor en raquette : formez des équipes d'au moins un parent et un enfant et plus. Rendez-vous à l'Oasis à 13 h 30. Renseignements au 418 782-2933, poste 2004.

Mardi 5 mars : Jeux au gymnase suivi d'une collation à l'Oasis à 13 h 30 au 43 rue de l'Église.

Mercredi 6 mars : Atelier de bande-dessinée avec Orbie pour les 12-17 ans à l'Oasis à 13 h 30 au 43 route de l'église. Réservez au 418 782-2933, poste 2004.

Samedi 9 mars : Glissade au Mont Ste-Anne. Apportez vos traîneaux. Remontées en motoneige à partir de 13 h 30 au pied de la montagne. Feux de joie et tire sur la neige.

Dimanche 10 mars : Randonnées en traîneaux à chiens de 13 h 30 à 15 h 30. Départ à l'arrière du Marché Ami de Percé.

Un gros merci aux bénévoles : Daniel Leboeuf, Line Goyette le CA de l'Oasis, Rémi Bourget, Pierre Despard, Éric Bourget et Frédéric Leblanc

Mise en forme Diabète Pabok

Chaque semaine, protégeons notre santé avec Diabète Pabok. Mise en forme les lundis et mercredis de 9h à 10h30, au

sous-sol du club des 50 ans et plus de Chandler. L'activité des mardis est retirée temporairement, mais pourrait revivre si la demande se présente. Pour information : Monique Blais (418) 689-6831.

Bénévoles recherchés

Le Centre d'Action Bénévole Gascons-Percé recherche des bénévoles pour l'accompagnement-médical et la livraison des repas de la popote roulante. Kilométrage remboursé à 0.43\$. Information: 689-6023

Collecte de soutiens-gorge

Vous pouvez déposer vos vieux soutiens-gorge aux ateliers de l'organisme de soutien à l'allaitement Lactescence Pabos (1 mercredi sur 2 à 10h au Café culturel la Mutinerie, Chandler). Ils serviront pour un projet contre l'érosion côtière de l'artiste madelinienne Marianne Papillon. Pour plus d'information : mpapillon.wordpress.com

Activités à la Mutinerie

Tous les vendredis, nous vous offrons des 5 à 7 « Ailes de poulet en liberté »

Cours de boxe/entraînement

Entraînement, conditionnement physique style boxe et boxe olympique. Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples informations au (418) 689-2429, au (418) 689-0994 ou au (418) 689-2825.

Information compostage

Vous avez besoin d'aide avec le compostage? Composez le (418) 385-4200 ou écrivez au infobacbrun@rocherperce.qc.ca

Des copeaux de bois sont disponibles gratuitement aux points suivants : Garage municipal de Port-Daniel Gascons (Port-Daniel), Terrain de jeux derrière l'aréna (Gascons), Parc industriel de Chandler (près de N&R Duguay), Garage municipal de Grande-Rivière (à venir sous peu), garage municipal de Ste-Thérèse-de-Gaspé et à la déchetterie de Percé.

Narcotiques anonymes

Problème de drogue? On peut t'aider. Viens nous rencontrer les lundis à 20 h au 613 rue Hôtel-de-Ville à Chandler (unité Domremy).

Bénévoles recherchés

Le Centre d'Action Bénévole Gascons-Percé est à la recherche de bénévoles pouvant accompagner des personnes sans ressource à des rendez-vous d'ordre médical et pour la livraison de repas pour la popote roulante. Les frais de kilométrage sont remboursés sous la somme de 0.40\$/km. Pour plus d'information : 689-6023.

Pour joindre l'équipe du Journal

LE HAVRE

QUEBECOR

Pour les petites annonces, les remerciements de décès, prières, etc

Faites le
418 689-6686

Pour la distribution du journal

Faites le
418 689-6686
poste 2



Pour la publicité

Martin Roy

Conseiller publicitaire

Tél. : **418 689-6686, poste 3**
martin.roy@quebecormedia.com



Pour la rédaction

Ariane Aubert Bonn

Rédactrice en chef

Cell. : **418 616-0357**
ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

JB09565842


**Les petits frères
des Pauvres**

La famille des
personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653

Sports

Tous les sports de la région, tous les jours
www.journallehavre.ca



PHOTO : ANNIE CHAPADOS

TENNIS DE TABLE

Jeux du Québec : Chandler sera de la partie

À Saint-Fabien, au Tournoi de l'Est du Québec, les jeunes de la polyvalente Mgr Sévigny de Chandler ont livré toute une performance.

JOHN-WILLIAM BLACKBURN

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Le 2 février dernier à Saint-Fabien, a eu lieu le tournoi de l'Est du Québec de tennis de table. Plusieurs jeunes Chandlerois s'y sont rendus avec leur entraîneur Marco Albert, confiance et détermination en poche. Ceux qui ont osé les sous-estimer en ont eu plein la vue: ils se sont qualifiés pour les Jeux du Québec 2013.

L'entraîneur tient à féliciter plus

particulièrement Yohan Fullum, Jérôme Dubé et Alex Duguay Syvrais, les médaillés, et ceux qui se rendront par conséquent au prestigieux tournoi cité plus tôt. « Bravo à notre belle jeunesse ! » comme le dit si souvent M. Albert.

Témoignage

« Je me sentais confiant et avec le résultat final, je me suis senti heureux et très valorisé. J'adore ce genre de compétition régionale, puisque ça me permet de rencontrer des jeunes de d'autres régions. Ce sera ma deuxième participation aux Jeux du Québec et je suis toujours fier de représenter ma région. » affirme le médaillé Jérôme Dubé.

ANNONCEZ GRATUITEMENT VOS ÉVÉNEMENTS SANS BUT LUCRATIF
 ARIANE.AUBERT-BONN@QUEBECORMEDIA.COM



Développement du sport, de la culture et du récréo-tourisme



Afin de favoriser le temps de qualité passé en famille, plusieurs activités sont offertes sur le territoire de la Ville de Chandler pour la relâche scolaire.

La présence d'un adulte responsable est fortement recommandée pour les activités car il s'agit d'activités libres et non d'activités dirigées.

PATINAGE LIBRE SON & LUMIÈRES

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 15h00 à l'aréna. Activité gratuite.



CINÉMA - 5, 6 et 7 mars

Le cinéma Paradiso projettera un film familial mardi, mercredi et jeudi à 13h30. Pour les moins de 18 ans des quartiers de Chandler, cinéma gratuit. Pour obtenir votre billet, présentez-vous à l'aréna avec une pièce d'identité jeudi et vendredi (28 fév. et 1^{er} mars) entre 8h00 et midi.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera ouverte aux heures habituelles. Lundi et mercredi elle sera ouverte de 13h00 à 16h00. N'oubliez pas que l'abonnement annuel est gratuit pour les citoyens de moins de 18 ans.

CENTRE DES LOISIRS DE PABOS

32, Route de l'Église - Pabos - 418 689-6631

Sentiers de raquettes et de ski de fond : 3,2 - 5,5 - 9,5 km

Affûtage de patins, vente de patins et skis de fond usagés, location d'équipements. Durant la relâche, pour les moins de 18 ans, les activités sont gratuites à l'exception des réservations de glace.



LUNDI AU VENDREDI

8h00 & 15 à 18h00..... Hockey libre
 12 à 15h00 & 18 à 20h00..... Patinage libre
 20h00 Sur réservation

SAMEDI & DIMANCHE

8h00 & 16 à 18h00..... Hockey libre
 12 à 16h00 Patinage libre
 Dimanche 18h00 à 20h00 Patinage libre
 Dimanche 20h00 Sur réservation

CENTRE JEUNESSE PABOS MILLS

PATINOIRE EXTÉRIEURE GLISSADE AVEC TUBES JEUX INTÉRIEURS



Heures d'ouverture pour la relâche :

Lundi au vendredi 13 à 16h00 & 18 à 21h00
 Samedi 13 à 16h00 & 18 à 22h00
 Dimanche 13 à 16h00 & 18 à 20h00

Hockey, patinage libre, glissade, jeux intérieurs tels billard, jeux vidéo, etc..

Durant la relâche, pour les moins de 18 ans, les activités sont gratuites à l'exception des réservations de glace.

Prenez note que, lorsque la température ne le permet pas, certaines activités peuvent être annulées. Pour vous assurer la tenue d'activités, composez le 418 689-2220.

Bonne relâche !



Participez dès maintenant sur :
hebdosregionaux.ca/partezauchaud

HEBDOS RÉGIONAUX
QUÉBECOR

Média



MELIA LAS ANTILLAS

MELIA VARADERO

MELIÃ

HOTELS
 INTERNATIONAL
 CUBA

Courez la chance de gagner 1 des
10 voyages d'une semaine
 pour deux personnes en
formule tout inclus à Cuba.



Ce concours sera publié jusqu'au 24 mars 2013. Tirage le 25 mars 2013. Le voyage aura lieu du 18 au 25 mai 2013. Valeur approximative totale de 32 500 \$. Règlement sur le site.